

DOSSIER DE CONSULTATION



CAHIER DES CHARGES DES ATELIERS DE PREPARATION A LA MOBILITE

Organisme Commanditaire

Le Comité National d'Accueil et d'Actions pour les Réunionnais en Mobilité (CNARM), outil de la politique d'insertion du Conseil Départemental de La Réunion, a pour mission de promouvoir sur l'ensemble du territoire national et le cas échéant dans tous les pays, une action généralisée tendant au développement des possibilités d'insertion et à l'amélioration de l'accueil et de l'insertion des réunionnais par l'emploi.

Le CNARM accompagne les réunionnais dans leur mobilité en :

- Identifiant les entreprises extérieures à l'île de La Réunion en recherche de collaborateurs
- Informant, présélectionnant et préparant les candidats à la mobilité
- Accompagnant à chaque étape tout demandeur d'emploi volontaire de plus de 18 ans à rechercher ou occuper un emploi à l'extérieur de l'île.

Il accompagne aujourd'hui plus de 2500 réunionnais par an dans leur mobilité.

Le CNARM contribue à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi de La Réunion et développe 3 dispositifs :

1 - DEAC (Demandeur d'Emploi Avec Contrat) :

Ce dispositif s'adresse aux personnes ayant conclu un contrat de travail ou une promesse d'embauche au départ de La Réunion.

Ces candidats sont pris en charge durant une période de 2 mois.

2 - DEEP (Demandeur d'Emploi En Prospection) :

Ce dispositif concerne les candidats souhaitant effectuer une prospection d'emploi en métropole. Le CNARM accompagne les candidats de ce dispositif sur une période de 2 mois.

En fonction de la situation du DEEP, le CNARM se réserve le droit de l'accompagner pour une période supplémentaire de 1 mois.

3 - Regroupement Familial :

S'adresse aux conjoints et enfants des candidats ayant bénéficié d'une mobilité professionnelle pouvant justifier d'un contrat de travail à durée indéterminée, et d'un logement à leur nom.

Les aides délivrées au public :

Les demandeurs d'emploi qui sont accompagnés par nos services, bénéficient des aides suivantes :

- prise en charge du billet d'avion et de train
- allocation d'arrivée 300€
- hébergement provisoire pris en charge pendant 2 mois
- indemnité forfaitaire 500€ à 1000€
- prime d'installation 400€
- un complément de rémunération permettant d'atteindre 95 % du SMIC pour tout jeune signant un contrat en alternance.

Contexte et objectif du présent appel d'offres

Contexte

Le CNARM est mandaté par ses financeurs pour accompagner chaque année 2500 réunionnais dans leur insertion professionnelle par la mobilité :

- 1900 quittent l'île avec un contrat de travail ou une promesse d'embauche pour une prise de fonction.

- 500 vont faire une recherche d'emploi sur place.

Il s'agit de préparer :

- à leur mobilité les candidats souhaitant faire une prospection d'emploi et dont le projet a été validé par un conseiller Cnarm ;

- à leur prise de fonction les candidats ayant été recrutés par les entreprises partenaires lors des opérations de recrutement du Cnarm.

Public bénéficiaire et cible concernée

Les critères d'éligibilité pour les dispositifs du Cnarm sont les suivants :

- être majeur ;

- être demandeur d'emploi inscrit au Pôle emploi ;

- être en situation régulière et en capacité légale de travailler sur le territoire français et européen.

Sera amené à participer aux ateliers tout candidat répondant à ces critères, **devant prendre ses fonctions en métropole** ou souhaitant **faire une prospection d'emploi** sur le territoire métropolitain.

Objectifs visés et besoins

Les ateliers de préparation du Cnarm doivent répondre à 3 besoins :

- Aux besoins du candidat (adaptation au nouvel environnement, le climat, se déplacer, faire ses achats...)
- Aux besoins de l'entreprise après la phase de recrutement (connaissance de l'entreprise, ses valeurs, l'environnement de travail, les codes du monde du travail, les droits et obligations dans l'entreprise, la phase d'adaptation...)
- Aux besoins du Cnarm (le contrat mobilité avec les droits et obligations du candidat, l'accompagnement en métropole, le budget à prévoir...).

Déclinaison des ateliers

Atelier de SAVOIR-ETRE professionnel qui répondra aux besoins des entreprises

Objectifs :

- Être responsable de son projet : la notion d'engagement et de projection de vie.
- Connaître le futur environnement professionnel (l'entreprise, secteur d'activité, poste, conditions de travail).
- Faciliter l'intégration des candidats dans un nouveau contexte professionnel et culturel (les codes du monde du travail, la proactivité, droits et obligations, posture, dress-code, ponctualité, courtoisie).
- Savoir communiquer efficacement au sein de l'entreprise.
- Conditions d'accompagnement du Cnarm (droits et obligations, formalités administratives, suivi et traçabilité).

Durée d'une séance : 5 heures de 8h30/12h30 et 13h15/14h15

Effectif : 20 candidats / séance avec minimum de 10 candidats / séance

Déroulement pédagogique : face à face
Animation : prestataire externe
Coût max par séance : 450 euros
Séquençage : en annexe 1

Atelier de CHANGEMENT D'ENVIRONNEMENT qui répond aux besoins des candidats

Objectifs :

- Connaitre la région et la ville d'installation.
- Avoir des outils pour se repérer, se déplacer et s'adapter rapidement.
- Construire un budget.

Durée d'une séance : 2 heures de 14h30/16h30
Effectif : 20 candidats / séance avec minimum de 10 candidats / séance
Déroulement pédagogique : face à face
Animation : prestataire externe
Coût max séance : 150 euros
Séquençage : en annexe 2

Lieu et fréquence

L'ensemble des ateliers se déroulera dans les locaux du CNARM à St Denis et à St Pierre sur une moyenne de 2 jours par semaine à St Denis et 1 jour par semaine à St Pierre. Au cours de l'année, seront délivrés un nombre maximum de 45 ateliers et un nombre minimum de 25 ateliers.

Toutefois le Cnarm se réserve le droit d'organiser ces ateliers dans les locaux d'un partenaire ou d'un prestataire.

Paiement

Le paiement s'effectuera par virement bancaire à partir des factures mensuelles, au plus tard 45 jours à partir de la date de réception.

REPONSE AU PRESENT AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Tout organisme de formation retenu par le CNARM dans le cadre de cet appel d'offres s'engage à respecter les modalités d'organisation et de fonctionnement, éléments présentés (contexte, public, objectif, déroulement pédagogique, ...) qui constituent le cahier des charges.

✚ Modalités de réponse

La réponse comprendra impérativement :

1. Une fiche de présentation de l'organisme prestataire
2. Une fiche de synthèse de l'offre comprenant le contenu des ateliers (séquençage pédagogique et les outils pédagogiques utilisés)
3. Les conditions de réalisation de la formation
4. Le CV des formateurs
5. Les propositions tarifaires et la date de disponibilité des formateurs
6. Tout document attestant des références de l'organisme sur la thématique concernée.

✚ Envoi des candidatures

L'organisme candidat devra retourner son offre complétée des pièces justificatives en 2 exemplaires **avant le lundi 25 février 2019 à 12h00 (heure locale)**

- **Par courrier postal** (le cachet de la poste faisant foi) à :

CNARM

Appel à consultation APM (Ne pas ouvrir)

34 rue de la source

CS 71036

97404 Saint-Denis Cedex

- **ou par courrier électronique** à consultationapm@cnarm.fr

✚ Délais impartis

Date de lancement de l'avis d'appel : **7 février 2019**

Date limite des candidatures : **25 février 2019 à 12h00 (heure locale)**


✚ Critères de décision

La décision sera prise sur la base des réponses au présent appel d'offres par le CNARM sur les critères suivants :

- **Prix : 30%**
Conditions tarifaires
- **Compétences et pédagogie : 40%**
Pertinence du projet au regard du public concerné
Qualité des séquençages pédagogiques
Compétences de l'organisme sur la thématique exposée et expérience afférente
Compétences du consultant
- **Disponibilité 30%**
Capacité à intervenir sur l'ensemble du territoire demandé et selon la fréquence demandée.

La décision du Comité de Sélection vous sera apportée par courrier.

Le Cnarm procèdera régulièrement, au cours de l'année, à l'évaluation du ou des prestataires qui remportera/remporteront cet appel d'offre.

 **Informations complémentaires**

Pour toute information complémentaire : envoyer un mail à : apm@cnarm.fr

Atelier Savoir être

Durée : 5 heures

Nombre de personnes : 20 candidats avec effectif minimum de 10 candidats par séance

Objectifs :

- Etre responsable de son projet : l'engagement et la projection de vie.
- Connaitre son futur environnement professionnel (l'entreprise, secteur d'activité, poste, conditions de travail).
- Faciliter l'intégration dans un nouveau contexte professionnel et culturel (les codes du monde du travail, la proactivité, droits et obligations face l'employeur).
- Savoir communiquer efficacement au sein de l'entreprise.

I. LA RESPONSABILISATION

- Sensibiliser et responsabiliser les candidats dans leur projet.
- L'estime de soi, socle de réussite.
- Devenir l'ambassadeur de son île.
- Savoir se projeter.

II. PRENDRE CONSCIENCE DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

- Connaissance de l'entreprise, du secteur d'activité, du poste, les conditions de travail.
- Les valeurs et la culture de l'entreprise.

III. LES CODES DU MONDE DU TRAVAIL

- Les codes vestimentaires.
- La communication non verbale : travailler son maintien, sa démarche, la façon de s'asseoir et le savoir vivre au quotidien au travail (la courtoise, la ponctualité, l'assiduité, le respect de l'autre, le respect de l'entreprise, la diplomatie).
- L'engagement : respecter les termes de son contrat (durée, règlement intérieur...).

IV. SAVOIR COMMUNIQUER EFFICACEMENT AU SEIN DE L'ENTREPRISE

- La hiérarchie dans l'entreprise : connaitre et accepter les règles de hiérarchie.
- Prendre conscience de son image, bien se connaitre pour mieux communiquer avec son responsable, ses collègues, ses clients.
- Développer une communication claire et positive.
- Quelle attitude face à une critique « vraie » de son manager ?

V. Evaluation du module/ Bilan

- Ressenti des candidats et plus-value pour eux

Atelier de changement d'environnement

Durée : 2 heures

Nombre de personnes : 20 candidats avec effectif minimum de 10 candidats par séance

Objectifs :

- Connaitre la région et la ville d'installation.
- Avoir des outils pour se repérer, se déplacer et s'adapter rapidement.
- Construire son budget.

I. VISUALISATION DE SON FUTUR ENVIRONNEMENT

- Découvrir son futur lieu d'installation sur Google Maps
- Son lieu de travail, son lieu d'hébergement
- Prendre conscience des différences (architecturale, climat, les espaces...)

II. COMMENT SE DEPLACER

- Les moyens de transports existants
- Tracer son itinéraire lieu d'hébergement/ lieu de travail
- Connaitre les adresses clés : les supermarchés, la poste, la mairie...
- Prendre conscience des distances et anticiper les temps de trajet

III. L'ENVIRONNEMENT PSYCHO SOCIOLOGIQUE

- Les us et coutumes de la population locale
- leur valeur
- Leur mode de fonctionnement et de communication
- Ce qui peut leur déplaire/ vexer
- Les situations possibles de racisme et de discrimination
- Prendre conscience qu'il faut prendre de la hauteur dès à présent sur certaines situations qui peuvent se présenter

IV. ELABORER SON BUDGET

- Enumérer toutes les charges
- Comparer aux montants de son salaire
- Les aides existantes (aide logement, aides des missions locales pour le transport...)